



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 25 septembre 2019

**Compte rendu de la réunion
de la Commission de suivi de la COG
du 25 septembre 2019 à la CAN**

La Commission de suivi de la COG s'est tenue, le 25 septembre à la CAN. La délégation CFTC était représentée par R. MARGHERITA et F. LUCAS.

En ouverture de séance, chaque Fédération a fait une intervention.

La CFTC a fait l'intervention suivante :

- Elle a félicité les services pour la qualité des documents (joints en annexe). Je vous recommande de les lire, ça donnera une vision du régime.
- Elle a rappelé que la CFTC est signataire de la COG et s'inscrit dans la logique de la réorganisation, notamment au travers de l'offre de soins.
- La COG s'inscrit dans la continuité de la précédente.
- Se félicite du taux d'ouverture.
- Résultat financier.
- Elle constate que l'objectif 2018/2021 est pratiquement déjà atteint.

Cependant, la CFTC a rappelé que la COG ne peut pas entièrement se réaliser sans le soutien du personnel et le respect des affiliés.

Elle dénonce vigoureusement :

- Le manque de médecins, notamment dans l'Est, et que cela n'est pas uniquement dû à la difficulté de recrutement.
- Il faut aussi se poser la question pourquoi nos médecins démissionnent, alors qu'ils sont en poste dans le régime depuis des années.
- La lenteur pour réaliser les projets validés par le CA.
- Le non remplacement de médecins.

Pour la CFTC :

- Il manque une réelle réflexion sur la vision future, notamment sur la recherche d'un partenaire sécurisant qui apportera une réelle garantie pour le personnel et qui pourra peut-être attirer de nouveaux praticiens.
- Il est urgent et impératif d'ouvrir des discussions avec toutes les parties prenantes pour gérer ces difficultés.

Pour nous, le plus inexplicable et inadmissible est que les mineurs se trouvent devant une porte fermée avec une affiche « pas de médecin », sans solution de secours.

Un autre gros problème est devant nous, il concerne l'ASS. Il y a le budget et la volonté de répondre aux besoins des mineurs dont les demandes augmentent avec l'âge. Pour la CFTC, si on veut maintenir les personnes à domicile et suivre la réorganisation, cela ne passe pas que par des restrictions budgétaires, au contraire, car avec la réforme du régime et le regroupement des médecins, etc. les besoins augmentent. Si on veut préserver la gratuité et la qualité à tous nos affiliés, il faudra certainement mettre en place de nouvelles prestations.

M. DELACAUSSADE, Directeur de la CAN, nous a fait :

- Une présentation détaillée de la COG 2014/2017.

La majorité des partenaires sociaux sont satisfaits de la réalisation de la COG. La CFTC avait donné son positionnement dans l'introduction, sauf la CGT qui a émis un avis contrasté.

- Une présentation de la COG 2018/2021.

Elle montre que l'objectif de la COG est pratiquement atteint. Il reste certaines difficultés sur les centres de santé (que 30 à l'équilibre) pharmacie, etc.

- La CFTC a rappelé que la CAN doit ouvrir des discussions sur l'évolution des conventions collectives des personnels de santé.
- D'avoir une vision à long terme.
- D'avoir la version des Tutelles sur le travail réalisé et sa vision future.
- Le soutien de l'ARS sur les projets validés.

Réponse DSS

Mme LABAT salue le travail effectué par les services de la CAN et la qualité des documents qui serviront de référence.

Concernant la COG 2014/2017

Elle constate de gros efforts consentis :

- Restructuration
- Amélioration de l'offre de soins

Mais que la totalité des organismes de sécurité sociale l'ont fait. La CAN s'inscrit dans un mouvement global sans plus.

COG 2018/2021

Le rapport d'étape intermédiaire montre que celui-ci est bien avancé. Du chemin reste à faire, des inquiétudes persistent, notamment les centres de santé. Des transformations devront se faire en tenant compte de l'accompagnement du personnel.

Concernant l'avenir

Les partenaires sociaux parlent d'avenir, ça témoigne un courage et le sens de la responsabilité de leur part. la Tutelle sera à l'écoute des propositions qui seront faites par les Fédérations de mineurs.

ARS

Le Directeur de l'ARS du Grand Est relève les efforts consentis par le régime minier. Il note que les relations entre les deux institutions sont fluides et vont permettre de gérer plus rapidement les dossiers en cours et les projets à venir.

L'ARS est prête à aider la CAN dans le recrutement des postes de médecins généralistes, y compris financièrement.

Il précise que la CAN est un acteur essentiel pour les régions concernées.

Le Directeur de la CAN

- Il réaffirme sa volonté de dialogue, y compris convention collective.
- Concernant le manque de médecins, des pistes intéressantes, avec l'appui de l'ARS, sont en cours, surtout dans l'Est où le problème est plus persistant, que des difficultés commencent aussi à se poser sur d'autres catégories professionnelles telles que les infirmières, etc.
- Des discussions sont en cours avec la faculté de Strasbourg dans le cadre de partenariats avec des Maîtres de stages.
- Il croit aussi beaucoup à la télémédecine pour remédier à ce problème.
- Chaque région a ses particularités mais il n'y aura qu'une règle nationale pour garantir aussi bien les personnels que les droits.

En conclusion

Le Président GEORGES informe la commission qu'il enverra prochainement un relevé de conclusion de cette réunion à l'ensemble des membres présents et celui-ci sera amendable avant de la transmettre au ministère.

Celui-ci reprendra :

- Les deux COG
- L'aspect de continuité
- La satisfaction des objectifs tenus
- Saluer le travail des équipes sur le terrain
- La prise en charge de qualité des affiliés ainsi que la proximité et gratuité
- Les objectifs à atteindre
- Les efforts faits et difficultés de recrutement
- L'évolution des conventions collectives pour rendre attractif
- L'amélioration de l'image et insister sur l'ouverture
- La vision future après COG, partenariat sécurisant, etc.

Il remercie les participants pour la qualité des débats.

Le Rapporteur
Raphaël MARGHERITA